



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E121749

VALABLE JUSQU'AU 24/04/2024

ÉDITÉ LE 22/05/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 115 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHAMALIERES RCS 501 825 616

Siret : 501 825 616 00011

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 83 05206

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 163087959 D 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 163087959 D 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : TIXIER PLATRERIE PEINTURE

ZONE ARTISANALE  
63380 CONDAT EN COMBRAILLE

Téléphone : 04 73 79 05 71

Portable : 06 72 38 11 37

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarl-tixier@orange.fr

Responsabilité légale :

TIXIER GILLES CO-GÉRANT / TIXIER JULIEN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                    | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE      | 25/04/2023           |
| 6111 | Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE | 25/04/2023           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE          | 25/04/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 25/04/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.